

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/ 2/ 2011

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. LATAPIE. A. LEMAITRE
E. LAFOURCADE. R.LASBATS. A.BOURNAZEL. R. LAFOURCADE

ABSENTS = G. DELAINE exc. C. MONTARDON exc. C. LARRIEU.

SECRETAIRE de SEANCE = R. LAFOURCADE.

Ordre du jour.

- Demandes de subventions.
- Modification des statuts de la communauté de communes du Val d'Adour.
- Schéma de cohérence territoriale
 - Approbation du périmètre du SCOT.
 - Approbation des statuts du Syndicat Mixte du Pays du Val d'Adour.
- Tarifs des concessions colombarium.
- DETR 2011 (dotation d'équipement des Territoires Ruraux)
- Point à temps février 2011.
- Questions diverses.

Pouvoir de Guy Delaine absent, pour R. Maisonneuve.

Demandes de Subvention ;

Demande de l'Association CIRCADOUR de Ju Belloc, 6 enfants de Labatut fréquentent l'école du cirque.

M. le Maire propose 100€.

Vote : 9 oui

Demande de l'Association des Cadets de Pardiac, 1 enfant de Labatut fréquente l'école de musique.

M. le Maire propose 50€

Vote : 9 oui

Demande de l'Association des Lieutenants de Louveterie des HP.

M. le Maire propose 50€

Vote : 9 oui

Demande de l'Association de Pêche de Castelnau R.B.

M. le Maire propose 50€

Vote : 9 oui

Convention SPA; M. le Maire propose le renouvellement de la convention.

Coût 305€. Vote : 9 oui

Tarifs des concessions Colombarium ;

Le colombarium a été installé en Octobre 2010, 5 cases constituent l'ensemble, chaque case peut contenir 3 urnes.

Réunion du 17/02/2011 (suite)

Colombarium (suite)

Après discussion, nous décidons d'appliquer les tarifs suivants :

- Concession 15 ans ; 100 €
- Concession 30 ans ; 200€
- Concession à perpétuité ; 360 €

Vote ; 9 oui

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT remplace l'ancien Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) créé par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 et renommé Schéma Directeur en 1983.

En décembre 2000, la loi SRU crée le SCOT, plus opérationnel que le SDAU. Il permet de mieux gérer et organiser l'expansion et le développement des territoires, des aires urbaines en intégrant la préservation de l'environnement.

M. le Maire, propose d'accepter la modification des statuts de la communauté de communes du Val d'Adour, afin d'intégrer les compétences d'élaboration, suivi, gestion et révision d'un schéma de cohérence territoriale.

Vote : 9 oui.

M. le Maire, propose d'approuver le périmètre du SCOT dans le Pays du Val Adour.

Vote : 9 oui.

M. le Maire, propose d'adhérer au Syndicat Mixte et d'approuver les statuts du Syndicat Mixte du Pays du Val d'Adour.

Vote : 9 oui.

DETR 2011 (dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Nous allons déposer deux dossiers d'équipement ;

- Signalétique des points d'aspiration pompiers, devis de l'entreprise BG Signalisation 2613,21 € TTC.

- Extension du réseau d'eau potable au niveau de la route des Pyrénées pour alimenter les nouvelles constructions, devis de l'entreprise Tollis 6438,78 € TTC.

Point à temps février 2011.

Les travaux de réfection des routes communales ont été réalisés cette semaine.

Fin de la séance